ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

INSTITUT DE FRANCE

Communiqué de presse du mercredi 18 novembre 2026

Séance solennelle de rentrée de l'Académie des beaux-arts

Ce mercredi 18 novembre, l'Académie des beaux-arts tient sa Séance solennelle de rentrée sous la Coupole du Palais de l'Institut de France. En encourageant la création artistique sous toutes ses formes, l'Académie contribue au renouvellement des générations d'artistes et se positionne comme un acteur majeur du mécénat et du rayonnement culturel français.

Après avoir rendu hommage aux académiciens et correspondants disparus en 2026, le palmarès des prix décernés par l'Académie au cours de l'année sera proclamé lors de cette séance, en présence de l'ensemble des lauréats.

En 2026, l'Académie a octroyé des prix à des artistes de tous âges en peinture, sculpture, gravure et dessin, architecture, composition musicale, photographie, mise en scène, chorégraphie et au titre de la section des membres libres (accès à la culture, arts numériques, prix d'ouvrages…). Ces prix ont été distribués grâce aux fonds propres de l'Académie, aux fonds de l'Institut de France sur proposition de l'Académie, ainsi qu'au généreux soutien de mécènes. **Au total, 65 prix seront proclamés lors de la séance pour un montant de près d'un million d'euros.**

Ces prix viennent s'ajouter à la politique d'accueil d'artistes en résidence menée par l'Académie des beaux-arts sur les sites qu'elle possède ou qu'elle gère directement. **En 2026, l'Académie a ainsi accueilli 36 artistes et 4 chercheurs en résidence pour un budget de près de 400 000 € dédié au financement de bourses de vie, de recherche et d'aides à la production.**

Au cours de cette cérémonie **le Secrétaire perpétuel de l'Académie Laurent Petitgirard, prononcera un discours intitulé « *La culture en perspectives* »,** résultat d'une réflexion commune de l'ensemble des membres de l'Académie à l'approche des échéances électorales de 2027.

La séance mettra par ailleurs la musique à l'honneur avec un programme musical interprété par l'Orchestre de Picardie ; *Le Rai d'un Astre de Plomb* de Marc-André Dalbavie, lauréat du prix de composition musicale de la Fondation Simone et Cino del Duca - Institut de France, y sera interprété en création mondiale avec la participation de la soprano Sandrine Piau.

Accréditation obligatoire
Accueil presse au 23 quai de Conti (Paris VIème) à 14 heures 30 précises.

Clôture dès 14 heures 45, début de la cérémonie à 15 heures

Divers prix décernés par l'Académie des beaux-arts en 2026



Claire Le Gal, lauréate du prix Pierre Cardin en gravure et dessin



Pauline Loquès , lauréate du prix Léon Roux en mise en scène pour le film *Nino*. (Acteur : Théodore Pellerin)



MARS architectes, lauréat du prix d'architecture Paul et André Arfvidson



Philippe Ramette, lauréat du Prix de sculpture François Masson



Valentin Valette, lauréat du prix de photographie de la Villa Hegra

L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies composant l'Institut de France. Elle encourage la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création en aidant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et de chercheurs et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Institution pluriséculaire, héritière des académies royales instituées au XVII^{e} siècle, elle est aujourd'hui, de même que les autres académies, dotée d'un statut particulier qui lui permet de s'administrer librement.

Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beauxarts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique lors de ses séances hebdomadaires du mercredi.

Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild(Saint-Jean-Cap-Ferrat), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraine (Chars) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

Elle entretient une politique de partenariats avec un réseau d'institutions culturelles et de mécènes, et abrite de nombreuses fondations.

Constituée autour de l'idée de pluridisciplinarité, l'Académie des beaux-arts réunit 69 membres répartis au sein de 9 sections artistiques, 16 membres associés étrangers et 69 correspondants, placés « sous la protection du Président de la République ». Ces personnalités émérites du monde de l'art et de la culture apportent à la Compagnie leurs sensibilités différentes au service d'un même objectif, l'encouragement des expressions artistiques contemporaines dans toute leur diversité.



© Edouard Brane



@ Droits réservés

La maison et les jardins de Claude Monet



@ C. Recoura

La Maison-atelier Lurçat



@ François Roelants

La Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild



@ Patrick Rimond

La Villa Dufraine



@ Christian Baraja SLB

Le Musée Marmottan Monet



@ Daniele Rocco

La Bibliothèque et Villa Marmottan



@ Daniele Rocco

L'Appartement d'Auguste Perret



@ François Amiand

La Galerie Vivienne

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

INSTITUT DE FRANCE

Hermine Videau

Directrice de la communication et des prix

+33 (0)1 44 41 43 20

com@academiedesbeauxarts.fr

Roland Dapremont

Chargé des relations presse

+33 (0)1 44 41 44 58

roland.dapremont@academiedesbeauxarts

Académie des beaux-arts

Palais de l'Institut de France

23, quai de Conti

75006 Paris

www.academiedesbeauxarts.fr

@academiedesbeauxarts

@AcadBeauxarts

@Académie des beaux-arts

La séance solennelle de rentrée sera retransmise en direct à 15h00 sur la chaîne YouTube de l'Académie des beaux-arts, puis disponible en replay.